

150 ans



SOMAREP

1869 - 2019

SOCIÉTÉ DES MARCHÉS DE LA RÉGION PARISIENNE
S.A.S AU CAPITAL DE 55 826,83 € - R.C.S. PARIS B 622 046 902



**Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
122 Rue Houdan
92330 SCEAUX**

Paris, le 15 mai 2019

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception.

Monsieur le Maire,

Nous vous prions de trouver ci-joint les comptes annuels de l'année 2018 des marchés de Sceaux.

Je vous rappelle que le rapport annuel contient des informations économiques, financières et des stratégies commerciales ou industrielles protégées de sorte qu'il n'est pas communicable aux tiers en l'état (Article L311-6 du Code des relations entre le public et l'administration).

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments dévoués.

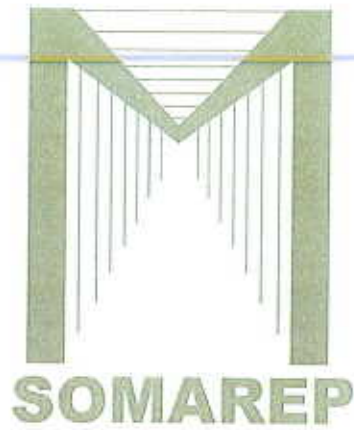
Yves ASKINAZI.

CONCESSIONS DE DROITS COMMUNAUX MARCHÉS COUVERTS ET DÉCOUVERTS

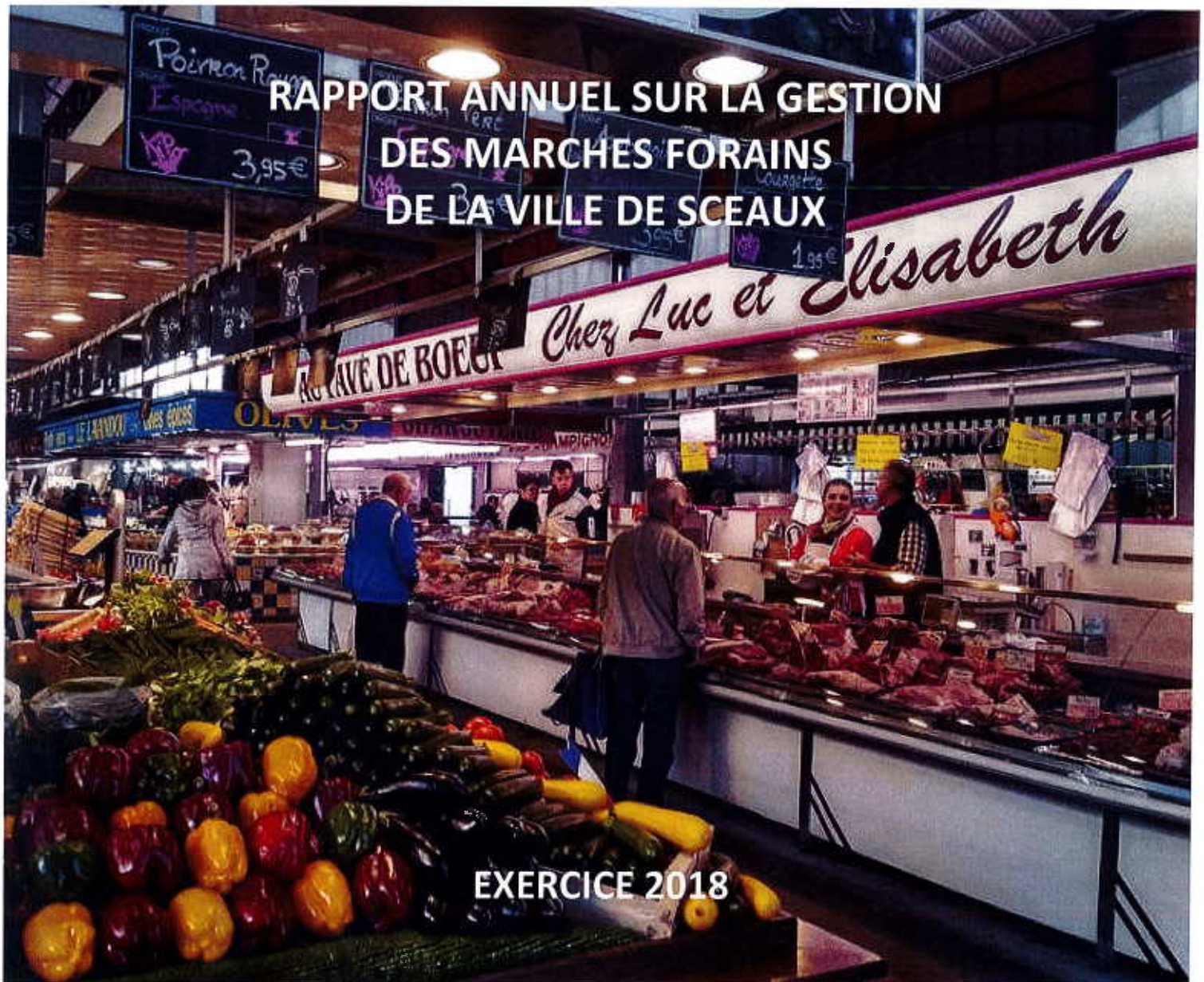
Siège : 3, rue de Bassano - 75116 PARIS - Téléphone 01 53 57 42 60 - Fax 01 53 57 42 61

Siret 622 046 902 00079 – APE 6832A

Site : www.mandon.fr - E-mail : contact@mandon.fr



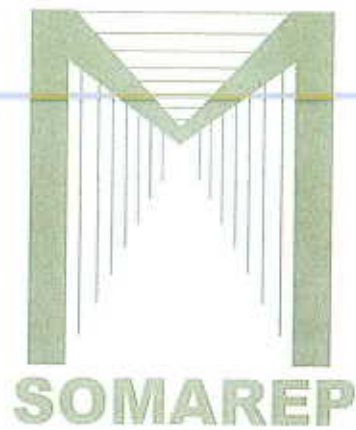
**RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION
DES MARCHES FORAINS
DE LA VILLE DE SCEAUX**



EXERCICE 2018

SOMMAIRE

<i>PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC</i>	3
INTRODUCTION	4
PRESENTATION DES OUVRAGES DELEGUES	4
LE NETTOYAGE DES MARCHES	14
LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT REALISES	15
LA CLIENTELE DES MARCHES	15
<i>LE MARCHE DE SCEAUX</i>	15
<i>LE MARCHE BIO</i>	15
LE PERSONNEL AFFECTE SUR LES MARCHES	16
<i>LE MARCHE DE SCEAUX CENTRE</i>	16
<i>LE MARCHE BIO</i>	16
LES ANIMATIONS REALISEES SUR LES MARCHES	17
<i>LE MARCHE DE SCEAUX</i>	17
<i>LE MARCHE BIO</i>	18
<i>LE COMPTE RENDU FINANCIER</i>	19
LES DONNEES FINANCIERES	20
<i>LES TARIFS</i>	20
<i>LA REDEVANCE</i>	21
<i>LE COMPTE PUBLICITAIRE</i>	22
<i>LE COMPTE EDF</i>	26
<i>LE COMPTE EAU</i>	26
<i>LES RECETTES TTC DES MARCHES POUR L'ANNEE 2018</i>	27
LE COMPTE D'EXPLOITATION	29
LES DEPENSES	30
<i>ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE</i>	31
LES COMMERCANTS ABONNES	32
<i>LE MARCHE DE SCEAUX</i>	32
<i>LE MARCHE BIO</i>	34
LES COMMERCANTS VOLANTS	36
<i>LE MARCHE DE SCEAUX</i>	36
<i>LE MARCHE BIO</i>	38
COMPARATIF 2018 / 2017	38
<i>L'ORGANIGRAMME</i>	39
<i>L'ATTESTATION D'ASSURANCE</i>	41



PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

INTRODUCTION

C'est en application du décret N°2005-236 du 14 mars 2005, que le présent rapport est établi au titre de l'exercice 2018.

La réalisation de ce rapport répond ainsi aux principes de gestion du service public des marchés forains, de transparence et d'évaluation des politiques publiques.

Ce rapport annuel contient des informations économiques, financières et des stratégies commerciales ou industrielles protégées de sorte qu'il n'est pas communicable aux tiers en l'état (Article L311-6 du Code des relations entre le public et l'administration). Toute demande de communication devra préalablement être soumise à la SOMAREP afin que les données protégées soient occultées.

Présentation de la structure de gestion des marchés de la Ville de Sceaux.

A Sceaux, nous avons la gestion des marchés forains depuis le 1^{er} juin 2016.

PRESENTATION DES OUVRAGES DELEGUES

Préambule

Ce rapport d'activité s'inscrit dans la 3^{ème} année de gestion du marché alimentaire de la ville de Sceaux la gestion et l'exploitation du marché communal. Ils sont situés sur le même site de la rue Houdan, où différents commerces et services sont implantés.

Présentation du Groupe

La société SOMAREP est une entreprise française, concessionnaire de droits communaux avec une expertise métier s'appuyant sur une expérience plus que centenaire. Le Groupe fut créé en effet en 1869 par Romain Vernaison, arrière grand-oncle de Madame Virginie Mandon, présidente actuelle du groupe.

Le groupe qui gère plus de 300 marchés en France se singularise par la fabrication de matériels forains.

Présentation de la Ville

Sceaux est une commune française du département des Hauts-de-Seine en région Île-de-France, dans l'arrondissement d'Antony, au sud de Paris.

Le territoire de la commune couvre partiellement le vaste parc départemental de Sceaux, dessiné par André Le Nôtre, comptant 181 hectares (dont 120 sur le territoire de la commune de Sceaux), vestige du domaine personnel de Colbert.

Sceaux est reliée au réseau RER par l'intermédiaire de deux stations du RER B

La commune fait donc partie depuis le 1^{er} janvier 2016 de l'établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris, créé par un décret du 11 décembre 2016.

Au 31 décembre 2010, Sceaux comptait 1 471 établissements : un dans l'agriculture-sylviculture-pêche, 34 dans l'industrie, 44 dans la construction, 1 092 dans le commerce-transport-services divers et 300 étaient relatifs au secteur administratif.

En 2011, 175 entreprises ont été créées à Sceaux dont 105 par des autoentrepreneurs.

L'atelier de fabrication de Patrick Roger, l'artiste chocolatier meilleur ouvrier de France est situé à Sceaux, où se trouve également sa première boutique au 47 rue Houdan.

Chaque année depuis 1970, le Festival de l'Orangerie de Sceaux, festival de musique classique, est organisé à Sceaux.

Chaque mois de juin, sont organisés un marché de Provence ainsi que des fêtes méridionales et félibréennes. En décembre, c'est la traditionnelle foire aux santons qui anime le centre-ville.

Commune fortement résidentielle et pavillonnaire, Sceaux est cependant restée relativement à l'écart des grands axes de circulation.

Deux marchés se tiennent dans la commune :

- Le marché du Centre les mercredis et samedis matins sous une halle et en extérieur;
- Le marché bio du centre-ville le dimanche matin en plein air sous des barnums.

Le centre-ville se singularise par un habitat résidentiel. Il est constitué par un îlot d'immeubles.

Identification

Présentation du rapport d'activités

Afin que la Ville puisse apprécier les conditions d'exécution du contrat de concession de service public, le délégataire remet à la commune un rapport présentant les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat, ainsi qu'une analyse de la qualité du service. Ce rapport permettra à la collectivité d'apprécier les conditions d'exécution du service public. Il comprendra un compte rendu technique et financier.

Réglementation et administration des marchés

L'administration et la gestion d'un marché forain répondent à un ensemble de règles incontournables ou variables en fonction des conditions contractuelles et des caractéristiques du marché.

Sur le plan administratif, un contrat de délégation de service public liant la ville au délégataire donne les conditions d'exploitation des marchés forains.

Un règlement des marchés encadre l'organisation des tenues de marchés : horaires et droit d'occupation du domaine public, droit de déballage, hygiène et nettoyage, sanctions, etc.

La ville met en place une Commission tripartite des marchés présidée par le Maire, composée de représentants de la Commune, du délégataire et des commerçants.

Elle se réunit autant de fois que nécessaire afin de pouvoir traiter des différents dossiers liés à la gestion du marché (travaux, demandes de places, animations, sanctions).

Le délégataire SOMAREP vérifie systématiquement tous les ans les documents administratifs (kbis, attestations d'assurance, carte de commerçant non sédentaire) et techniques (conformité des stands) des commerçants qui déballent sur le marché.

Sur le plan pratique, la société SOMAREP met à disposition des 2 marchés un placier professionnel qui s'occupe de la gestion et de la commercialisation des emplacements du marché. Il est également un interlocuteur dynamique avec les services de la Ville et les commerçants.

Il s'attelle à surveiller la bonne tenue des marchés : respect des alignements des volants et suivi des règles d'hygiène et de salubrité des stands conformément aux normes européennes.

Enfin un gestionnaire administratif s'occupe du relationnel administratif avec la Ville et les commerçants.

Bilan des activités

Activité des marchés

La priorité en 2018 a été mise sur le maintien et la diversification des activités commerciales des marchés de Sceaux.

Sur le marché bio de Sceaux, les commerçants qui sont partis ont été remplacés par le délégataire de manière à maintenir une offre commerciale suffisante et satisfaisante.

Les commerçants qui ont été proposés ont été sélectionnés par rapport à la qualité des produits proposés et l'esthétique du stand.

Concurrence

Les marchés subissent la concurrence directe d'enseignes reprenant le modèle de fonctionnement des marchés alimentaires et du commerce en ligne.

En effet, l'arrivée de nouvelles enseignes (exemple Grand Frais etc), a généré un trouble au niveau de la clientèle traditionnelle des marchés. Certains clients avouent avoir été attirés et désorientés par la politique commerciale agressive de ces derniers.

L'ouverture dominicale de nombreux commerce d'alimentation générale et d'équipement de la personne ou de la maison, a eu tendance à démultiplier l'offre commerciale à destination de la clientèle.

Animations 2018

Un ensemble d'animations ont été mises en place en 2018 afin de promouvoir le marché, de concert avec la Ville et les représentants des commerçants non sédentaires.

Nettoyage & Traitement des déchets

Il n'y a pas eu d'incidents avec le nettoyage des tenues de marchés.

Développement durable

Le délégataire met en place des actions de sensibilisation sur le développement durable destinées à sensibiliser les acteurs à ces notions :

- La réduction progressive des déchets ;
- Le respect de l'interdiction d'utilisation des sacs en plastique.
- La réduction progressive de la consommation de l'électricité et de l'eau ;
- Le respect des normes d'hygiène et de propreté ;
- La promotion des circuits courts et des produits issus de l'agriculture biologique ;
- La diminution progressive des nuisances sonores et de l'empreinte carbone du marché (changement des habitudes de conduite des véhicules, achat auprès de fournisseurs locaux).

Ces actions passent par des campagnes actives ou passives de sensibilisation sur le marché.

Priorités et réalisations de l'année écoulée

Aujourd'hui, les marchés de Sceaux, c'est la tenue de 3 marchés hebdomadaires non-stop :

- Le marché traditionnel mercredis et samedis au Centre dans la halle;
- Les dimanches matins, le marché bio.

Une trentaine de commerçants peuvent accueillir les clients et proposer des produits frais ou de premier choix dans de bonnes conditions à chaque tenue de marché.

Le dynamisme commerçant de la commune, est surtout le fruit d'une pleine implication de la municipalité pour l'activité économique.

Ainsi, la plupart des commerçants et artisans de la commune s'activent par des actions qui concernent le centre-ville mais aussi les îlots commerçants des différents quartiers.

Evolution commerciale des marchés

Sur le marché traditionnel du mercredi et samedi

Sont partis :

- Un primeur en fruits et légumes
- Un PTOA

Sont arrivés :

- Un vendeur d'épices,
- Un maraîcher,
- Un primeur en fruits et légumes.

Sur le marché bio du dimanche

Sont partis :

- Un vendeur en épicerie bio

Sont arrivés :

- Un primeur en fruits et légumes bio
- Un Olives fruits secs bio

Travaux divers.

Il n'y a pas eu de travaux en 2018 sur les marchés de Sceaux.

Analyse de la qualité de service

Etude

La clientèle qui vient faire ses courses sur les marchés de Sceaux est issue de la Ville mais aussi des communes avoisinantes.

Fréquentation du marché par la clientèle

Le mercredi, la clientèle est composée de seniors essentiellement. Nous constatons une diminution de la clientèle le mercredi.

Les marchés des samedis et dimanches sont bien achalandés par rapport à la plus grande disponibilité des clients, venant en famille.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer une certaine baisse dans la fréquentation des marchés au niveau national : les conditions climatiques défavorables en 2018, la forte concurrence de la grande distribution (autorisation de l'ouverture dominicale des grandes et moyennes surfaces), arrivée d'enseignes spécialisées reprenant le concept des halles, la vente en ligne.

Différentes opérations commerciales ont été mises en place par le délégataire pour fidéliser la clientèle.

Une clientèle de week-end

La clientèle est plus nombreuse le week-end. Les modes de vie ayant changées, la clientèle arrive de plus en plus tard le week-end au détriment des débuts de semaine. C'est pourquoi nous déplorons l'absentéisme des commerçants le mercredi.

Une clientèle avec un faible pouvoir d'achat

On constate une baisse du pouvoir d'achat due à des conditions économiques difficiles.

Les clients qui fréquentent le marché sont plus nombreux le week-end car il y a une volonté de consommer frais et mieux en privilégiant la qualité des produits. Cependant cette qualité à un prix et du coup le panier moyen s'est réduit.

Une clientèle très volatile

La clientèle est très volatile et se tourne vers des circuits de distribution pratiques, rapides et surtout pas chers. Cette clientèle à la recherche de produits bio, de petits producteurs n'a pas les moyens d'accéder aux marchés et se replie donc sur les commerces de proximité et les enseignes bio ou de grossistes en produits frais qui ont augmenté de manière exponentielle ces dernières années.

C'est ainsi que les réseaux tels que « Grand Frais » avec parking et prix sacrifiés compte tenu des volumes font du tort aux marchés.

C'est le cas aussi des livraisons à domicile via les petits supermarchés de quartier et internet. La multiplication des points de vente réduit le chiffre d'affaires des commerçants qui souffrent de la crise et des modifications des modes de vie et d'achats des ménages.

La clientèle s'alimente mal, alternant entre le fast-food, la livraison à domicile (pizza, japonais...), et les sandwiches le midi et la cuisine saine et bio de l'autre. Les émissions culinaires envahissent les écrans tv ce qui montre l'intérêt des français pour la bonne cuisine mais révèlent aussi leurs lacunes en matière d'apprentissage de la cuisine

Les conditions climatiques et leur impact

Enfin, les conditions climatiques sur la fréquentation des marchés ont une influence certaine. Les épisodes venteux et pluvieux constituent de plus en plus un prétexte à l'absence de nombre de commerçants. Il y a quelques années ces épisodes n'avaient aucune conséquence sur la venue des consommateurs et donc de celle des exposants. Aujourd'hui cela impacte directement la fréquentation des marchés.

Fréquentation du marché par les commerçants

Certains commerçants étaient absents des marchés les mercredis matins. Le délégataire et la Ville sensibilisent les commerçants afin de pouvoir être plus présents les mercredis matins.

Réalisations et projets prévus pour l'année prochaine

La Ville de Sceaux s'attache à maintenir et à développer ses pôles commerciaux.

La Somarep a commencé et continuera d'opérer des actions pour promouvoir la qualité de l'offre déjà en place.

Qui dit centre-ville dynamique et donc marché attractif, dit forcément des commerces alimentaires de proximité de qualité.

Une récente étude du CSA pour la CGAD (Confédération Générale de l'Alimentation en Détail) montre justement que les Français restent toujours très attachés à leurs commerces alimentaires de proximité. Mieux encore, au-delà des déclarations d'intentions, qui ne sont pas toujours représentatives de la réalité, les Français sont aussi de plus en plus nombreux à faire leurs achats chez des commerçants indépendants. Plus d'un quart des répondants au sondage déclare ainsi s'y rendre plus souvent qu'auparavant. Un pourcentage qui grimpe à 38% auprès des 18/24 ans, preuve en est que les commerces alimentaires de proximité ont le vent en poupe !

Plus de la moitié des Français (53%) se rendent au moins une fois par semaine dans un commerce alimentaire de proximité, et 25% se déplacent au marché. Une tendance à la hausse portée par le besoin de bénéficier de produits de qualité, premier critère de choix pour les répondants au sondage (97%), juste devant le rapport qualité/prix (95%).

Et si le label bio se classe au bas de la liste, 57 % des consommateurs en font quand même un critère important.

Pour rendre son attractivité et restaurer l'image du marché, il sera indispensable de sensibiliser les acteurs (les commerçants notamment) sur les notions de qualité (traçabilité des produits, promotion des labels), de services sans déroger sur le niveau des prix et la qualité des conseils aux clients.

Il est important de maintenir nos efforts sur le démarchage commercial et sur la diversité de l'offre commerciale. Nous allons également opérer des actions pour promouvoir la qualité de l'offre déjà en place.

C'est le fruit du travail de la Municipalité et de ses partenaires à maintenir et à développer l'activité du marché.

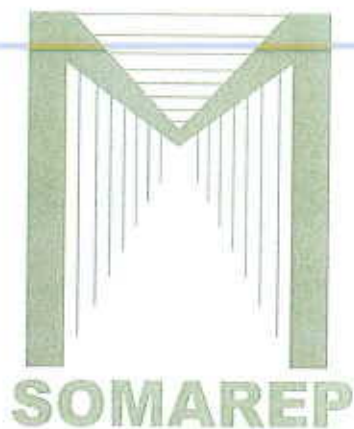
Une action spécifique sera également effectuée à partir du Printemps pour densifier l'offre en volants manufacturés.

Perspectives :

En résumé, l'évolution des modes d'achats des ménages, le manque de disponibilité engendré par l'augmentation du rythme du travail, le travail des actifs et la modification des rythmes scolaires mais aussi le vieillissement de la population et les dérèglements climatiques participent à paupérisation de la clientèle en semaine, et par voie de conséquence à la paupérisation de l'offre commerciale.

Malgré tout, les marchés ont le vent en poupe car les ménages veulent manger mieux avec une alimentation contribuant à la santé (produits biologiques) et respectant l'environnement (circuit court). Les ménages fréquentent donc plutôt plus les marchés le week-end mais avec un budget maîtrisé.

Les marchés de Sceaux gardent une bonne image par rapport à la qualité des commerçants et des produits vendus. L'effort effectué par la Ville sur la redynamisation du centre-ville, va porter ses fruits à terme.



COMPTE RENDU TECHNIQUE

LE MATERIEL DES MARCHES

Nous disposons du matériel suivant pour le marché du Centre et le marché Bio :

Matériel	Nombre
Bâches 2 mètres	2
Bâches 4 mètres	35
Balais	5
Grands Poteaux	71
Panne 2 mètres	4
Panne 4 mètres	35
Pelles	1
Petits Poteaux	70
Tables	35
Tréteaux	80
Tuyau d'arrosage	1

LE NETTOYAGE DES MARCHES

Nous assurons le nettoyage des marchés après chaque tenue.

Pour le marché de Sceaux Centre :

Nettoyage		
Jour	Début	Fin
Mercredi	15h00	17h30
Samedi	15h00	17h30

Pour le marché Bio :

Nettoyage		
Jour	Début	Fin
Dimanche	14h00	18h00

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT REALISES

Nous avons effectué les travaux d'entretien suivants :

- entretien et réparation du matériel démontable
- dératisation de la halle
- vérification des installations électriques générales de la halle.

Concernant la sécurité de la halle de Sceaux Centre:

- le bureau de contrôle Qualiconsult a effectué :
 - o la vérification annuelle de l'installation électrique générale,
 - o la vérification annuelle des moyens de secours
- l'entreprise Climex a effectué :
 - o la vérification des extincteurs
 - o la vérification des RIA
 - o la vérification des BAES
 - o la vérification de l'alarme incendie

LA CLIENTELE DES MARCHES

Le marché de Sceaux

La clientèle qui vient faire ses courses sur le marché du Centre est issue essentiellement de la Ville de Sceaux et des communes limitrophes. C'est plutôt une clientèle familiale.

Le marché Bio

La clientèle qui vient faire ses courses sur le marché Bio est issue de la Ville de Sceaux et des communes d'Ile de France qui recherche des produits Bio. C'est une clientèle assez exigeante qui recherche la qualité des produits issus de l'agriculture biologique et qui a un certain pouvoir d'achat.

LE PERSONNEL AFFECTE SUR LES MARCHES

Le marché de Sceaux Centre

Le placier :

Monsieur Jean Pierre Amiard 52h00 par mois

Les monteurs balayeurs :

Monsieur Madi DOUKANDJI 86h60 par mois

Monsieur Mahamadou TANDJIGORA 60h67 par mois

Entretien sanitaires :

Monsieur Karim BOIGUILLE 77h94 par mois

Le marché Bio

Le placier :

Madame Corinne AMAR 19h83 par mois

Le balayeur :

Monsieur Cheickna SISSOKO 21h49 par mois

Les monteurs :

Monsieur Sadio DEMBELE 17h33 par mois

Monsieur Sadio KONATE 17h33 par mois

La masse salariale a représenté pour l'année 2018 : 54 528€ charges sociales incluses.

LES ANIMATIONS REALISEES SUR LES MARCHES

Le marché de Sceaux

En 2018, nous avons réalisé en partenariat avec les commerçants du marché quatre grandes animations :

- Le samedi 26 mai 2018, animation Fête des Mères. Nous avons fait gagner par tirage au sort 20 invitations beauté d'un montant de 50€ aux mamans présentes sur le marché. Ces invitations beauté étaient valables dans les établissements participants de la Ville mentionnés au dos de l'invitation jusqu'au 30 juin 2018,
- En octobre 2018, animation saveurs d'automne. Des paniers garnis des produits du marché étaient à gagner par des tickets à gratter.
- Le samedi 17 novembre 2018, animation Beaujolais Nouveau. Nous avons fait gagner par des tickets à gratter 1 008 bouteilles de Beaujolais Nouveau à la clientèle du marché,
- Le mercredi 12 et le samedi 15 décembre, animation Noël. Nous avons fait gagner par des tickets à gratter 1 000 bons d'achat de 5€ à la clientèle du marché. Ces bons d'achat étaient valables chez tous les commerçants du marché jusqu'au 15 janvier 2019.

Toutes les animations réalisées ont remporté un vif succès auprès des commerçants et de la clientèle du marché.

Systématiquement, les animations ont été annoncées par voie d'affichage dans et autour du marché.

Le marché Bio

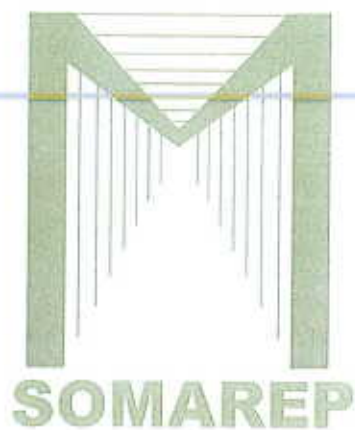
Nous percevons une taxe animation auprès des commerçants du marché Bio. Cela permet d'alimenter le compte publicitaire et de réaliser des animations tout au long de l'année.

En 2018, nous avons réalisé en partenariat avec les commerçants du marché trois grandes animations :

- Le dimanche 27 mai 2018, animation Fête des Mères. Nous avons fait gagner par tirage au sort 10 invitations beauté d'un montant de 50€ aux mamans présentes sur le marché. Ces invitations beauté étaient valables dans les établissements participants de la Ville mentionnés au dos de l'invitation jusqu'au 30 juin 2018,
- Le dimanche 14 octobre 2018, animation semaine du goût. Nous avons fait gagner par tirage au sort des paniers garnis des produits du marché à la clientèle,
- Le dimanche 18 novembre 2018, animation Beaujolais Nouveau. Nous avons fait gagner par des tickets à gratter 150 bouteilles de Beaujolais Nouveau Bio à la clientèle du marché.

Les animations réalisées ont remporté un vif succès auprès des commerçants et de la clientèle du marché.

Les animations ont été annoncées par voie d'affichage dans et autour du marché.



LE COMPTE RENDU FINANCIER

LES DONNEES FINANCIERES**Les tarifs***Le marché de Sceaux*

Les tarifs des droits de place sont, au 1^{er} janvier 2018, les suivants :

Tarifs	2018
Droits de place pour une profondeur de deux mètres	
Places couvertes de deux mètres de façade	
La première	2,45 €
La deuxième	2,88 €
La troisième	3,70 €
La quatrième	4,92 €
La cinquième et les suivantes	5,60 €
Etagères, caissons et placards, supplément par mètre linéaire	1,09 €
Places découvertes	
Le mètre linéaire de façade	1,74 €
Places formant encoignure ou de passage	
Supplément par mètre linéaire de façade	1,09 €
Commerçants non abonnés	
Supplément par mètre linéaire de façade	0,49 €
Droits de déchargement	
Véhicule ou remorque, l'unité	1,47 €
Redevance animation	2,06 €

Le marché Bio

Tarifs	2018
Droits de place pour une profondeur de deux mètres	
Places couvertes de deux mètres de façade	
La première	2,66 €
La deuxième	3,11 €
La troisième	3,68 €
La quatrième	4,11 €
La cinquième et les suivantes	4,66 €
Places découvertes	
Le mètre linéaire de façade	1,22 €
Places formant encoignure ou de passage	
Supplément par mètre linéaire de façade	1,09 €
Commerçants non abonnés	
Supplément par mètre linéaire de façade	0,36 €
Droits de déchargement	
Véhicule ou remorque, l'unité	1,03 €
Redevance animation	3,41 €

La Redevance

En 2018, nous avons reversé à la Ville la somme de 60 326,36€ au titre de la redevance.

Période	Montant
1er trimestre 2018	15 081,59 €
2ème trimestre 2018	15 081,59 €
3ème trimestre 2018	15 081,59 €
4ème trimestre 2018	15 081,59 €
TOTAL	60 326,36 €

Le compte publicitaire

Le marché de Sceaux Centre

Nous percevons une participation publicitaire auprès de tous les commerçants du marché afin de financer les animations qui ont pour but de dynamiser le marché et fidéliser la clientèle.

Mois	Recettes HT	Dépenses HT
SOLDE 2017	8 348,86 €	
Janvier	811,50 €	1 035,00 €
Février	760,06 €	
Mars	875,32 €	680,00 €
Avril	865,04 €	
Mai	958,35 €	1 420,05 €
Juin	986,47 €	
Juillet	797,11 €	
Août	805,34 €	
Septembre	996,76 €	
Octobre	1 011,17 €	1 151,25 €
Novembre	776,53 €	3 089,16 €
Décembre	914,43 €	2 686,50 €
Vente Beaujolais 2018	982,80 €	
TOTAL	19 889,74 €	10 061,96 €
SOLDE 2018	9 827,78 €	

Voici le détail des dépenses :

2016	Noël	
	Remboursement des bons d'achat	1 035,00 €
	TOTAL	1 035,00 €

Rapport d'activité des marchés de Sceaux pour l'année 2018

Mars

UCAS 92	tickets voiturier	680,00 €
	TOTAL	680,00 €

Mai Fête des Mères

Colibri	affiches, tickets tombola & invitations	370,05 €
	Remboursement invitation	1 050,00 €
	TOTAL	1 420,05 €

Octobre Paniers Garnis

	Paniers Garnis	1 151,25 €
	TOTAL	1 151,25 €

Novembre Beaujolais Nouveau

Oedoria	Beaujolais Nouveau	2 751,84 €
Colibri	Affiches & tickets à gratter	337,32 €
	TOTAL	3 089,16 €

Décembre Noël

Colibri	Affiches & bons d'achat	452,40 €
Colibri	Tickets à gratter	254,10 €
	Remboursement bons d'achat	1 980,00 €
	TOTAL	2 686,50 €

Le marché de Sceaux Bio

Nous percevons une participation publicitaire auprès de tous les commerçants du marché afin de financer les animations qui ont pour but de dynamiser le marché et fidéliser la clientèle.

Mois	Recettes HT	Dépenses HT
Solde 2017	109,22 €	
Janvier	168,67 €	
Février	151,65 €	599,53 €
Mars	195,42 €	
Avril	239,18 €	
Mai	198,80 €	710,00 €
Juin	205,53 €	
Juillet	229,10 €	
Août	138,20 €	
Septembre	242,57 €	
Octobre	192,06 €	172,00 €
Novembre	155,03 €	303,70 €
Décembre	198,80 €	429,85 €
TOTAL	2 424,23 €	2 215,08 €
SOLDE 2018	209,15 €	

Voici le détail des dépenses :

Février		Saint Valentin
Colibri	affiches & invitations	129,53 €
	Remboursement invitations	400,00 €
Framery		70,00 €
	TOTAL	599,53 €

Rapport d'activité des marchés de Sceaux pour l'année 2018

Mai Fête des Mères

Colibri	affiches	90,00 €
Thielin	Roses	550,00 €
Framery	Animation	70,00 €
	TOTAL	710,00 €

Octobre Semaine du Goût

	Animation	172,00 €
	TOTAL	172,00 €

Novembre Beaujolais Nouveau

Colibri	affiches	133,70 €
Framery	Beaujolais	170,00 €
	TOTAL	303,70 €

Décembre Noël

Framery	Animation	70,00 €
	affiches & bons d'achat	129,85 €
Colibri	Remboursement bons d'achat	230,00 €
	TOTAL	429,85 €

Le compte EDF

Le marché du Centre

Mois	Factures	Recettes
Janvier	216,06 €	232,85 €
Février		206,98 €
Mars	323,77 €	232,85 €
Avril		206,98 €
Mai	210,58 €	232,85 €
Juin		232,85 €
Juillet	195,17 €	206,98 €
Août		232,85 €
Septembre	226,82 €	232,85 €
Octobre		232,85 €
Novembre	235,66 €	206,98 €
Décembre		232,85 €
Provision	1 282,00 €	
TOTAL	2 690,06 €	2 690,72 €
SOLDE 2018		0,66 €

Le compte Eau

Mois	Factures
Janvier	911,09 €
Février	
Mars	205,36 €
Avril	832,27 €
Mai	
Juin	198,36 €
Juillet	1 020,32 €
Août	
Septembre	207,38 €
Octobre	885,32 €
Novembre	
Décembre	204,16 €
provision	-4 464,00 €
TOTAL	0,26 €

Les recettes TTC des marchés pour l'année 2018

Les deux marchés

Mois	Abonnés	Volants	TOTAL
Janvier	11 308,34 €	1 590,74 €	12 899,08 €
Février	10 354,76 €	1 481,72 €	11 836,48 €
Mars	11 586,80 €	1 911,37 €	13 498,17 €
Avril	10 547,50 €	2 223,38 €	12 770,88 €
Mai	11 620,12 €	2 663,90 €	14 284,02 €
Juin	11 620,12 €	2 614,86 €	14 234,98 €
Juillet	10 589,16 €	1 900,76 €	12 489,92 €
Août	11 620,12 €	1 273,84 €	12 893,96 €
Septembre	11 800,29 €	2 660,27 €	14 460,56 €
Octobre	11 620,12 €	2 715,26 €	14 335,38 €
Novembre	10 408,99 €	1 643,40 €	12 052,39 €
Décembre	11 800,29 €	2 161,61 €	13 961,90 €
TOTAL	134 876,61 €	24 841,11 €	159 717,72 €

Le marché de Sceaux Centre

Mois	Abonnés	Volants	TOTAL
Janvier	10 662,96 €	1 451,83 €	12 114,79 €
Février	9 688,46 €	1 400,11 €	11 088,57 €
Mars	10 899,59 €	1 754,93 €	12 654,52 €
Avril	9 688,46 €	2 059,71 €	11 748,17 €
Mai	10 899,59 €	2 528,21 €	13 427,80 €
Juin	10 899,59 €	2 474,68 €	13 374,27 €
Juillet	9 688,46 €	1 780,10 €	11 468,56 €
Août	10 899,59 €	1 270,91 €	12 170,50 €
Septembre	10 899,59 €	2 510,46 €	13 410,05 €
Octobre	10 899,59 €	2 609,65 €	13 509,24 €
Novembre	9 688,46 €	1 585,95 €	11 274,41 €
Décembre	10 899,59 €	2 081,49 €	12 981,08 €
TOTAL	125 713,93 €	23 508,03 €	149 221,96 €

Le marché Bio

Mois	Abonnés	Volants	TOTAL
Janvier	645,38 €	138,91 €	784,29 €
Février	666,30 €	81,61 €	747,91 €
Mars	687,21 €	156,44 €	843,65 €
Avril	859,04 €	163,67 €	1 022,71 €
Mai	720,53 €	135,69 €	856,22 €
Juin	720,53 €	140,18 €	860,71 €
Juillet	900,70 €	120,66 €	1 021,36 €
Août	720,53 €	2,93 €	723,46 €
Septembre	900,70 €	149,81 €	1 050,51 €
Octobre	720,53 €	105,61 €	826,14 €
Novembre	720,53 €	57,45 €	777,98 €
Décembre	900,70 €	80,12 €	980,82 €
TOTAL	9 162,68 €	1 333,08 €	10 495,76 €

LE COMPTE D'EXPLOITATION

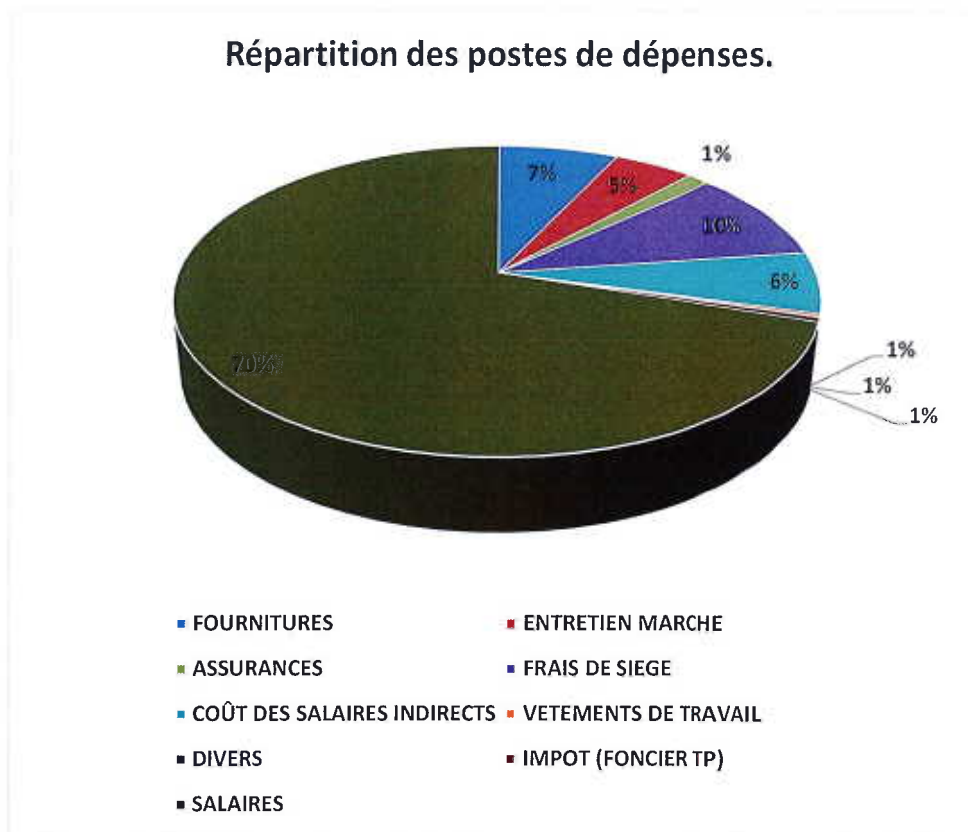
SAS SOMAREP / SCEAUX	2017	2018	Comparatif 2018/2017
CA BRUT TTC	158 323 €	159 718 €	1 395 €
REDEVANCES	59 670 €	60 328 €	658 €
CA TTC NET	98 653 €	99 390 €	737 €
RECETTES HT	82 211 €	82 825 €	614 €
AUTRES PRODUITS	0 €	0 €	0 €
DEPENSES			
EDF	0 €	0 €	0 €
EAU	4 745 €	0 €	-4 745 €
FOURNITURES	2 129 €	5 448 €	3 319 €
MATERIEL ROULANT	0 €	0 €	0 €
ENTRETIEN MARCHE	2 088 €	3 699 €	1 611 €
ASSURANCES	1 154 €	1 123 €	-31 €
FRAIS DE SIEGE	7 399 €	7 454 €	55 €
COÛT DES SALAIRES INDIRECTS	4 933 €	4 969 €	36 €
VETEMENTS DE TRAVAIL	0 €	213 €	213 €
PUBLICITE	0 €	0 €	0 €
DIVERS	0 €	70 €	70 €
IMPOT (FONCIER TP)	424 €	355 €	-69 €
TAXE APPRENTISS, FORMATION CONT	856 €	744 €	-112 €
O, 90 CONSTRUC	196 €	199 €	3 €
SALAIRES	43 935 €	44 830 €	895 €
CHARGES SOCIALES	8 441 €	8 755 €	314 €
VARIATION PROVISION	0 €	0 €	0 €
TOTAL DEPENSES	76 300 €	77 859 €	1 559 €
RESULTATS	5 911 €	4 966 €	-945 €
IMPÔT SOCIETE	1 970 €	1 655 €	-315 €
RESULTAT NET	3 941 €	3 311 €	-630 €

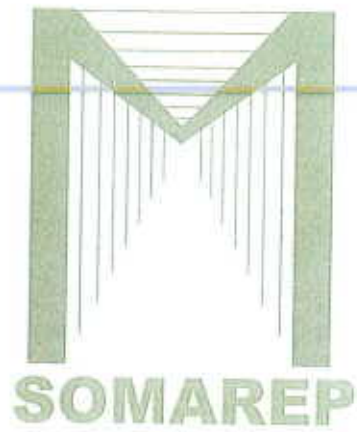
LES DEPENSES

Le poste « coût des salaires indirects » qui inclut un prorata des salaires du personnel administratif inhérent aux marchés ainsi que ceux de la direction.

Le poste « assurances » est également réparti en fonction d'une clef de répartition. Ce poste comprend l'assurance responsabilité civile, ainsi que l'assurance de la halle.

La répartition des postes de dépenses se fait de la manière suivante :





ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

LES COMMERCANTS ABONNES**Le marché de Sceaux**

Nous avons en moyenne 32 commerçants abonnés sur le marché se répartissant de la manière suivante :

- 4 commerçants non alimentaires
- 28 commerçants alimentaires.

Nous avons enregistré deux démissions en 2018 sur le marché :

- Monsieur GRANJA Nelson, PTOA au 28/04/2018,
- Monsieur BONAREL Laurent, fruits et légumes au 31/10/2018.

Nous avons eu trois nouveaux abonnements sur le marché :

- Madame LOYRERRE Marie, épices au 03/01/2018,
- Monsieur GUERIN Jérôme, maraîcher au 02/05/2018,
- Monsieur LEVANNIER Armand, fruits et légumes au 03/11/2018.

La liste des commerçants abonnés sur le marché du Centre au 31 décembre 2018 est la suivante :

Nom	Prénom	Commerce	Métrage
ALLARD	Philippe	VETEMENTS FEMMES	10
BALUT	Yohann	FRUITS ET LEGUMES	8
BOURGIS	Franck Bernard	BOUCHERIE	10,5
BOUTEIL	Sylvain	FRUITS ET LEGUMES	14
BRACHET	Esther	PTOA	5
BRUANT	Gilles	OLIVES - FRUITS SECS	5
CAPPOCI	Daniel	PRODUITS ITALIENS	10
CARRE	Jason	OLIVES - FRUITS SECS	9,5
CHOU	Henri	TAPISSIER	4,5
CLERET	Fabien	FLEURISTE	8
CLORENEC	Pascal	POISSONNERIE	14
COSTA ANNA	Patricia	FRUITS ET LEGUMES	9
DANLOS	Philippe	CHARCUTERIE	8,5
DANTONNET	Yves	POISSONNERIE	13,5
DOS SANTOS	Marie	FROMAGES	9,5
DROUIN	Michel	FROMAGES	9,5
FABRE	Gilles	FRUITS ET LEGUMES	14
GARCIN	Ludovic	FRUITS ET LEGUMES	8

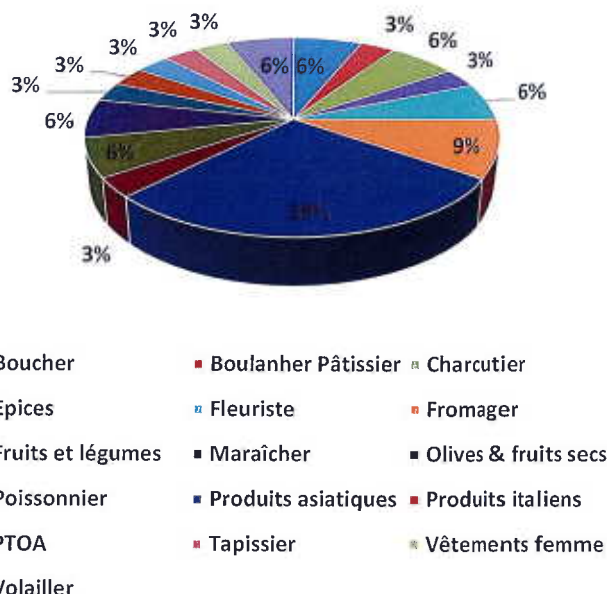
Rapport d'activité des marchés de Sceaux pour l'année 2018

GUERIN	Jerome	MARAICHER	8
JALLER	Ayoub	FRUITS ET LEGUMES	14
JOAO	Alcido	CHARCUTERIE	9,5
LACOUQUE	Luc	BOUCHERIE	9
LE HONG	Phuong	PRODUITS ASIATIQUES	6
LEVANNIER	Armand	FRUITS ET LEGUMES	14
LOYRETTE	Marie	EPICES	4
MAGNANTE	Onorio	FRUITS ET LEGUMES	11
PRIOLET	Fabrice	VOLAILLES	14
PUYAUMONT	Francois	VOLAILLES	4,7
SEVIN	Arnaud	BOULANGER, PÂTISSIER & VIENNOISERIE	5,5
SOULIER	Philippe	FRUITS ET LEGUMES	9,5
TORELLI	Angelo	FLEURISTE	10
VERDOT	Roger	FROMAGES	9,5

La répartition des commerces par secteur d'activité se fait de la manière suivante :

Commerce	Nombre
Boucher	2
Boulangier Pâtissier	1
Charcutier	2
Epices	1
Fleuriste	2
Fromager	3
Fruits et légumes	9
Maraîcher	1
Olives & fruits secs	2
Poissonnier	2
Produits asiatiques	1
Produits italiens	1
PTOA	1
Tapissier	1
Vêtements femme	1
Volailles	2

Répartition des commerces abonnés de Sceaux par secteur d'activité.



Le marché Bio

Nous avons en moyenne 9 commerçants abonnés sur le marché. Ce sont tous des produits alimentaires.

Nous avons enregistré une démission en 2018 :

- Monsieur FRAMERY Christian, épicerie Bio au 25/03/2018.

Nous avons deux nouveaux abonnements en 2018 :

- Madame FONTAINE Marie Chantal, fruits et légumes au 01/04/2018,
- Monsieur FRAMERY Christian, olives et fruits secs au 06/05/2018.

La liste des commerçants abonnés sur le marché Bio au 31 décembre 2018 :

Nom	Prénom	Commerce	Métrage
BOISNARD	X	PAINS BIO	6
BOUDIAS	Serge	TRAITEUR BIO	8
DECROUY	Isabelle	MOUTON BIO	6
FONTAINE	Marie Chantal	FRUITS ET LEGUMES BIO	16

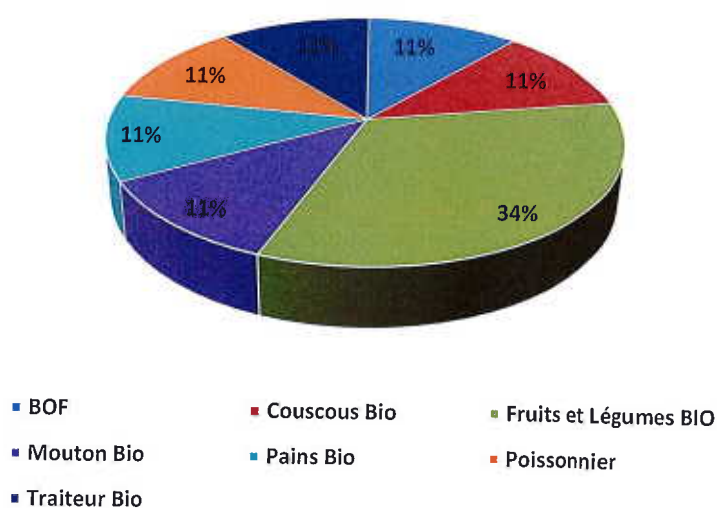
Rapport d'activité des marchés de Sceaux pour l'année 2018

FRAMERY	Christian	OLIVES - FRUITS SECS	3
GRÉGOIRE	Philippe	B.O.F	5
HALTER	Jérémy	POISSONNERIE	8
HERRAULT	Florent	FRUITS ET LEGUMES BIO	12
REFOUR	Eric	FRUITS ET LEGUMES BIO	8
SADOUN	Madjid	COUSCOUS BIO	4

La répartition des commerces abonnés par secteur d'activité se fait de la manière suivante :

BOF	1
Couscous Bio	1
Fruits et Légumes BIO	3
Mouton Bio	1
Pains Bio	1
Poissonnier	1
Traiteur Bio	1

Répartition des commerces abonnés de Sceaux Bio par secteur d'activité.



LES COMMERCANTS VOLANTS

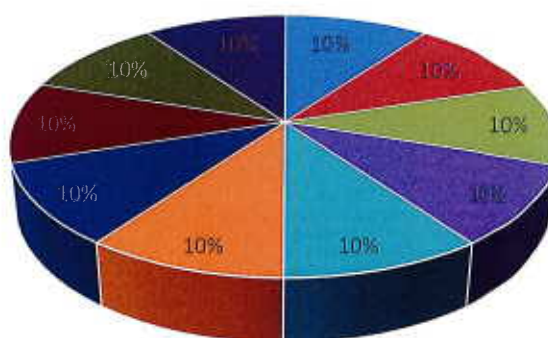
Le marché de Sceaux

Quant aux commerçants volants, la moyenne est de quinze commerçants volants placés le mercredi et vingt-sept placés le samedi.

La répartition des commerces volants du mercredi sur le marché du Centre se fait de la manière suivante pour l'année 2018 :

Commerce	Nombre
Articles ménagers	1
Bijoux Fantaisie	2
BOF	1
Chaussures	1
Linge de maison	1
Maroquinerie	1
Meubles	1
Miel	1
Pizza	1
Vêtement femme	5

Répartition des commerces volants du centre le mercredi par secteur d'activité.

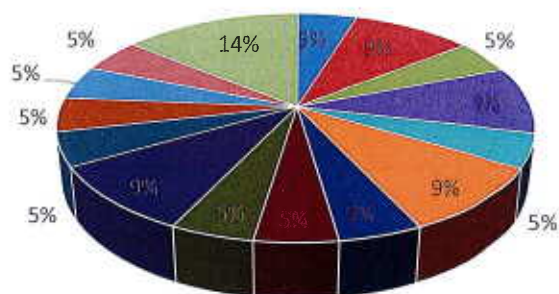


- Bijoux Fantaisie
- Chaussures
- Coutellerie
- Gants & chapeaux
- Maroquinerie
- Miel
- Soldeurs
- Tapis
- Vêtement enfant
- Vêtement femme

La répartition des commerçants volants du samedi se fait de la manière suivante pour l'année 2018 :

Commerce	Nombre
Accessoire décoration	1
Articles ménagers	1
Bijoux Fantaisie	3
BOF	1
Boulangers Pâtisseries	1
Chaussures	2
Epices	1
Linge de maison	1
Maroquinerie	2
Meubles	1
Miel	1
Pizza	1
Produits Régionaux	2
Soldeurs	1
Vêtement femme	7
Vins	1

Répartition des commerces du Centre le samedi par secteur d'activité.



- Accessoire décoration
- Bijoux Fantaisie
- CD / DVD
- Chaussures
- Coutellerie
- Gants & chapeaux
- Maroquinerie
- Meubles
- Miel
- Produits Régionaux
- Soldeurs
- Tapis
- Traiteur
- Vêtement enfant
- Vêtement femme

Le marché Bio

Quant aux commerçants volants, la moyenne est de 2 à 4 commerçants volants par tenue de marché. Comme c'est un marché qui ne vend que des produits BIO, l'alimentaire est prédominant.

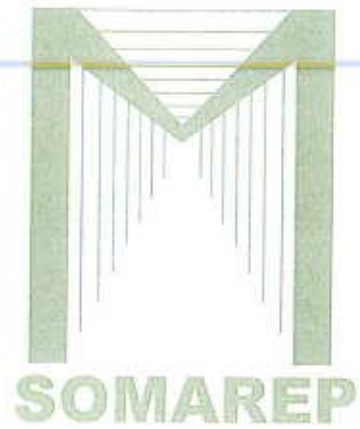
COMPARATIF 2018 / 2017

Les recettes des marchés de Sceaux sont en hausse par rapport à l'année 2017.

Quant aux dépenses, elles sont en hausse dans leur globalité entre 2017 et 2018.

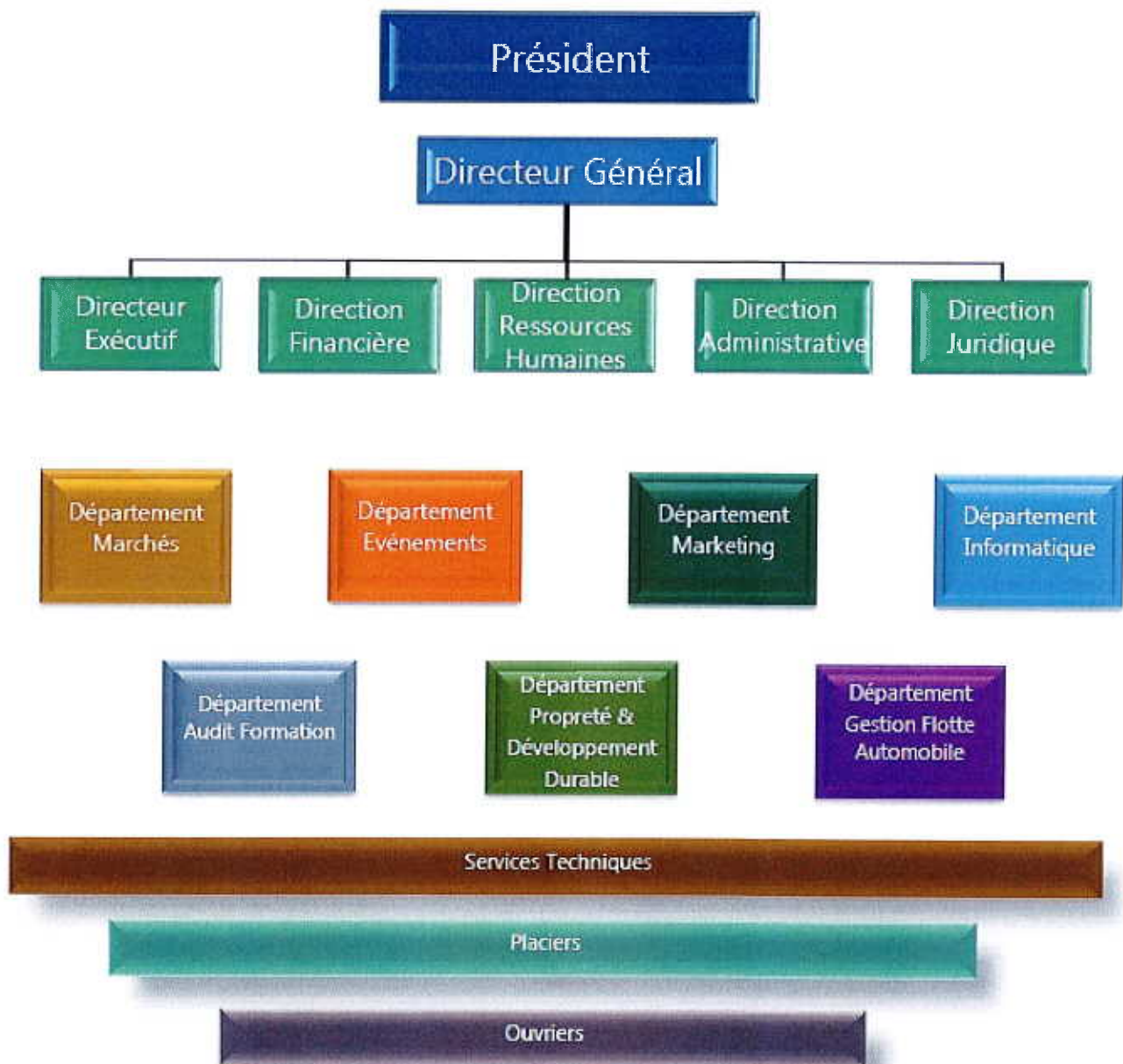
En effet, certains postes tels que les fournitures, l'entretien du marché et les salaires ont augmenté.

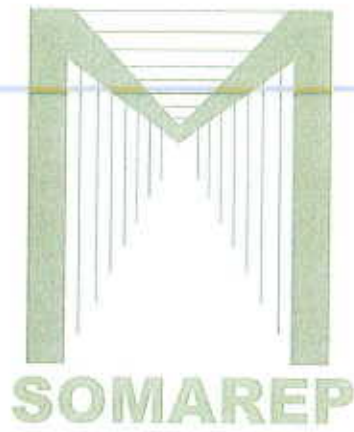
- Pour ce qui est des fournitures, nos ateliers sont intervenus à plusieurs reprises pour le nettoyage de la halle et l'entretien du matériel démontable,
- Quant à l'entretien du marché, nous avons fait intervenir une société spécialisée pour le nettoyage du sol de la halle,
- Pour ce qui est des salaires, cela correspond à la hausse du SMIC.



L'ORGANIGRAMME

Les marchés de Sceaux





L'ATTESTATION D'ASSURANCE



Assurance et Banque

BERCIER ET BERCIER

28 AV DE LA REPUBLIQUE
94602 CHOISY LE ROI CEDEX
TEL: 01 48 84 79 27

ATTESTATION

Nous, soussignés JF RT C.BERCIER,
Agents Généraux AXA ASSURANCES à Choisy le Roi,

certifions que

SOMAREP 3 RUE BASSANO 75016 PARIS est titulaire d'une police
d'assurance n° 1995599804 , garantissant sa Responsabilité Civile
Professionnelle pour la gestion des marchés, ainsi que des Halles,
et l'organisation des Brocantes.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/18 au
31/12/18 et ne peut engager la garantie de la Compagnie en dehors
des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Choisy-Le-Roi, le 27 décembre 2017.

